

toires dans la Colonie les règlements métropolitains relatifs aux répartitions, on s'efforça de concilier ces règlements avec les ordonnances royales déjà en vigueur ; le mode de répartition ainsi obtenu était assez compliqué (Décision du Chef du Service du 10 Décembre 1853).

Les arrêtés des 13 Mai 1910 et 19 Août 1918 ont mis en vigueur dans son intégralité la législation métropolitaine sur la matière ; ce dernier acte attribuait dans la répartition une part aux œuvres d'assistance des Douanes ainsi qu'il était pratiqué en France. La Direction générale des Douanes ayant refusé de recevoir cette part, dont l'attribution, à son avis, devait faire l'objet d'un décret spécial et non d'une simple extension à la Colonie par arrêté local des textes métropolitains, l'arrêté du 17 Juillet 1920 a remis en vigueur celui de 1910.



COMPTE-RENDU

de la séance publique du 7 Juin 1923

A l'occasion du passage à La Réunion de Monsieur Joly, secrétaire général de la Foire de Tananarive, président du syndicat de la presse de Madagascar, membre de l'Académie malgache, une séance publique a été organisée d'un commun accord par l'Académie de La Réunion et la Société des Sciences et Arts.

Elle a eu lieu le 7 juin 1923 à 16 heures dans le grand salon de l'Hôtel de Ville de Saint-Denis.

Le Gouverneur Cléret, président d'honneur des deux sociétés savantes, présidait, ayant à sa droite M. Hermann, président honoraire, et M. Méziaire Guignard, président de l'Académie, Monsieur Joly et le Bureau de l'Académie ; à sa gauche, M. Raphaël Barquissau, président des Sciences et Arts, M. Merwart, commissaire de La Réunion à la Foire de Tananarive, et le bureau des Sciences et Arts. Les académiciens et les membres du Comité des Sciences et Arts occupaient le reste de l'estrade.

Au premier rang des assistants, se trouvaient M. Dorbritz, Secrétaire Général p. i., M. Lagourgue, président du Conseil Général, M. Jaucourt, 2^e adjoint faisant fonctions de maire de Saint-Denis, les chefs de service ou leurs délégués. De nombreuses personnalités officielles et un public choisi, en partie féminin, formaient un bril-

lant auditoire. L'harmonie municipale prêtait son concours à la cérémonie.

Après l'exécution de la *Marseillaise*, écoutée debout, prirent successivement la parole, sur l'invitation du Gouverneur, le Président de l'Académie, le Président des Sciences et Arts, M. Joly, M. Merwart, M. Hermann. Nous reproduisons ci-dessous les deux premiers discours, en regrettant que les autres, improvisés, n'aient pu être recueillis ou reconstitués.

Celui de M. Joly fut une aimable et spirituelle allocution, exprimant avec bonhomie les remerciements de l'orateur et expliquant toutes les facilités données aux Réunionnais par le Comité de la Foire pour attirer exposants et visiteurs.

M. Merwart commenta avec esprit et avec éloquence les appels lancés jusqu'ici en faveur de la participation à la Foire, exposa ce qui a été fait dans cette voie et sollicita tous les concours pour ce qui reste à faire.

Après une excellente intervention, familière et pratique, de M. Hermann, la séance prit fin à dix-huit heures dans une atmosphère de cordiale sympathie et d'adhésion enthousiaste.



ALLOCUTION

DE

M MÉZIAIRE GUIGNARD

Président de l'Académie de La Réunion

A LA SÉANCE PUBLIQUE DU 7 JUIN 1923

MONSIEUR LE GOUVERNEUR,

MESDAMES,

MESSIEURS,

L'Académie de La Réunion, d'après une coutume des vieux Gaulois, a pris pour règle d'arrêter à leur passage tous nos visiteurs de marque, et de les faire parler sur ce qui peut intéresser la société dionysienne dans leur vie ou leurs travaux. A ce titre, quand même elle n'aurait pas eu dans le comité local de la Foire de Tananarive, si éminemment présidé par M. le Gouverneur Merwart, la place que lui a assignée le libéralisme de M. le Chef de la Colonie Cléret, M. Joly secrétaire général de la Foire de Tananarive n'aurait pas échappé à notre poursuite, et aurait payé la rançon de sa grande notoriété et de sa situation prépondérante à Madagascar.

Etabli dans la grande île depuis 23 ans, il fait partie comme président ou membre d'honneur de toutes les sociétés, agricoles, industrielles, financières, scientifiques et littéraires qui y existent. Par son action sur elles, il tient en quelque sorte la vie économique de Madagascar entre ses mains. Jugez de l'importance d'un homme pour qui ou pour la société de qui on abat tous les matins 300 bœufs, presque autant qu'il y a de jours dans l'année. Auprès d'un pareil mortel que devient le maître des dieux païens le *papa Piter* de la *Belle Hélène*, avec ses symboliques hécatombes ?

Aussi la simple énumération des titres de M. Joly me tiendrait bien longtemps et c'est lui que vous êtes venus entendre. Vous et lui m'excuserez si sur cette liste je ne relève et retiens que ceux qui nous touchent de plus près et qui nous sont les plus chers.

Le premier, naturellement, c'est celui de membre de l'Académie Malgache, lequel fait de lui et de nous plus que des confrères, des frères même, nos deux Académies étant nées sinon de la tendresse du même sein, du moins de la fraternité de deux puissants cerveaux. Leur but est le même comme aussi leurs statuts : faire connaître les deux îles et leur valeur pour le bien des habitants et de la France. Tous travaillent à cette tâche avec une égale ardeur. Mais quelle différence entre nos champs d'études ! Là-bas vous avez des régions si vastes et si riches que chacune d'elles forme un pays à part, d'un caractère et d'un nom spéciaux : *île des pierres précieuses*, *île des Bois*, *île du Riz*, *île des Bœufs*, etc. Voilà l'immense domaine où s'exerce la variété de vos aptitudes et de vos compétences. Ici il n'y a que l'île des poètes : ainsi nous appelle-t-on. Ce n'est pas que nous ne fassions que rêver ni ne sachions que rimer. Nous savons aussi agir, comme le prouvent et le livre de M. Barquissau, sur « une Colonie colonisatrice » et l'administration de votre Gouverneur actuel, originaire de La Réunion, le plus jeune des Gouverneurs Généraux. Si M. Auguste Brunet excelle à composer des poèmes admirables de forme et de délicate sensibilité, il n'administre

pas moins habilement la grande terre et ses dépendances : il est le premier gouverneur général poète.

A propos de vos communications à l'Académie malgache, Monsieur le Commissaire général, me permettez-vous d'avancer que, si intéressants qu'en soient les sujets, elles nous paraissent devoir être les plus légères marques de votre activité, les moindres occupations de l'homme d'action par excellence que vous êtes. Vous avez, en effet, bien d'autres titres intellectuels à notre fraternelle sympathie. Vous êtes publiciste, président du syndicat de la Presse malgache et surtout propriétaire et directeur du plus ancien journal de Madagascar, *La Tribune* ; c'est dire quelle action considérable vous exercez par l'importance de votre organe. Educateur d'une population de plus de 3 millions d'habitants, vous formez leurs âmes neuves à la civilisation française, à nos idées et à nos mœurs ; vous les habituez à la pratique de la liberté par la raison, la justice et le droit, à ces choses sacrées sans lesquelles nulle société humaine n'est possible et pour lesquelles plusieurs centaines de Malgaches sont morts avec nos 1.500.000 Français. Noble tâche que celle du journaliste ainsi comprise et remplie avec conscience !

L'Académie de La Réunion vous félicite particulièrement du respect de votre journal pour le parler de France, pour ces qualités de clarté, de pureté, d'harmonie si recherchées des esprits cultivés et d'un si grand charme qu'elles ont fait dire à un poète que, rien qu'à parler cette langue

« Les femmes sur leur lèvres en gardent un sourire »

sourire qui, comme celui de la Vénus antique, répand la joie sur le monde. Je salue en vous et en vos anciens confrères venus chez nous les propagateurs du sourire féminin aux innombrables bienfaits.

Civiliser les Malgaches des deux sexes, c'est bien ; mais défendre et secourir les Réunionnais de Madagas-

car dans le besoin, n'est-ce pas mieux ? C'est de quoi vous remercient les Créoles d'ici comme l'ont déjà fait ceux de là-bas en vous nommant par reconnaissance vice-président de leur Association amicale, et cela en votre absence du pays. Heureux et rare pays que celui où les absents n'ont pas tort et sont ainsi récompensés. Il est situé à 800 kilomètres du nôtre.

Ce qui nous rapproche davantage et couronne tous vos titres à notre gratitude, c'est votre dernier geste à l'égard de la Colonie, celui qui nous a valu votre visite, la visite du Secrétaire général de la Foire de Tananarive. Je dirai que jamais titre ni fonctions ne furent mieux donnés, si secrétaire signifie bien possesseur de secrets, et si secret à son tour désigne bien la connaissance, la possession du fond des choses et des moyens d'en tirer le meilleur parti. Qui connaît mieux que vous tout ce qui a vie, existence et valeur économique à Madagascar, tout ce qui y est matière à grandes affaires ? Sans doute l'idée de la Foire, l'initiative de cette exhibition mondiale des produits et des progrès de la France Orientale appartient à M. Garbit, à ce merveilleux esprit que nous avons vu ici sachant tout voir et prévoir et pourvoir à tout. Mais n'est-ce pas à votre talent d'organisateur, que revient le fonctionnement, la réalisation, je puis dire par avance le succès de cette vaste entreprise ? Aussi pour vous assurer une plus complète réussite, avez-vous pensé, et délicatement, qu'il ne vous serait pas indifférent d'avoir le concours de la vieille colonie qui a tant fait de tout temps pour Madagascar, pour sa conservation à la France, pour le développement de son industrie et de son commerce. Délicatement aussi vous vous êtes dit que, pénétrée depuis longtemps de la culture française et des procédés de travail français, La Réunion aurait à vous offrir pour votre Exposition de nombreux objets et échantillons de son effort industriel et artistique. Et pour les obtenir, bravant les fatigues d'un long voyage, vous êtes venu solliciter vous-même la vénérable aïeule et lui faire un brin de cour. Au fond que lui demandez-vous ? sinon, de vous prêter et confier ce qu'elle a réalisé de mieux et de plus parfait dans son passé d'autrefois ou d'hier, pour lui en procurer plus

d'estime, d'admiration et d'amour. Comment ne pas accueillir cordialement, avec joie et de toute sa bonne volonté d'aussi avantageuses et honorables propositions ?

Voilà pourquoi, Monsieur le Délégué de Madagascar, la Foire exposition de Tananarive, dont vous êtes le plus ardent animateur, en associant et unissant le nom de Joly à ceux des gouverneurs généraux Garbit et Brunet, pour le bien de Madagascar et de la France, laissera votre nom gravé dans les cœurs reconnaissants des Réunionnais.

Honneur à M. Joly.

M. GUIGNARD.



ALLOCUTION

DE

M. RAPHAEL BARQUISSAU

Président de la Société des Sciences et Arts

A LA SÉANCE PUBLIQUE DU 7 JUIN 1923

MONSIEUR LE GOUVERNEUR,

MESDAMES,

MESSIEURS,

Aujourd'hui, comme il y a un peu plus d'un an, l'Académie de La Réunion et la société des Sciences et Arts s'unissent pour accueillir en séance publique des hôtes de marque.

Ainsi se resserre par des témoignages visibles une solidarité déjà suffisamment démontrée à nos yeux par le fait que bon nombre d'Académiciens sont membres des Sciences et Arts. Sympathie toute naturelle : on n'a point de meilleur ami que soi-même. Nos deux compagnies ne sont-elles pas d'ailleurs issues d'une mère commune : la vieille Société des Sciences et Arts, fondée en 1855 par Hubert Delisle, Edouard Manès et Crivelli ? Elles ne font point double emploi. L'une des filles est savante et n'admet dans sa société que d'austères disciplines ; l'autre est plus jeune, plus vive et pratique la gaie science. La douairière est sérieuse ; son salon est très fermé, sans être toutefois le monde où l'on s'ennuie ;

L'autre ouvre larges ses fenêtres à la vie, ne ferme point ses portes au public, a autant de fauteuils qu'il lui en faut pour faire asseoir toute personne qui apporte à ses pick-nicks de l'esprit une contribution intéressante et active. L'une habite un laboratoire sévère, dans la vieille rue de l'Intendance ; l'autre reçoit dans les élégants salons que lui offre une municipalité athénienne, parmi des glaces, des tentures, des tableaux et des fleurs. Mais survienne une occasion qui mette en jeu l'intérêt de l'île, toutes deux font front commun et la même ardeur patriotique les anime.

C'est pourquoi vous les voyez aujourd'hui réunies, Monsieur Joly, pour vous faire fête, à vous personnellement et à l'idée que vous représentez.

Vous nous arrivez précédé d'un triple renom d'écrivain, d'organisateur et d'ami de La Réunion : vingt-quatre ans de présence et de journalisme à Madagascar, direction de *l'Echo*, fondation et direction de la *Tribune*, présidence du Syndicat de la presse, collaboration à d'importants groupements économiques, vice-présidence de l'Office économique, vice-présidence de l'Association des Réunionnais et des amis de La Réunion.

Sur ce point permettez que je m'arrête un peu. Mieux que beaucoup d'autres peut-être, pour avoir fondé avec quelques amis à Paris en 1910 l'Association amicale des Réunionnais, je sais ce qu'il en coûte d'efforts pour créer et maintenir ces groupements de protection mutuelle contre les injustices du sort et des hommes. Aussi ai-je applaudi à l'initiative de Jean Motais de Narbonne, d'Adrien Vally et de Charles Foucque lorsqu'en 1919 ces vaillants compatriotes ont fondé l'association dont vous êtes aujourd'hui le vice-président, juste récompense des services éminents que vous avez rendus à ceux dont l'effort deux fois séculaire a donné Madagascar à la France. Vous venez de joindre à cette œuvre celle du vestiaire des apprentis Réunionnais qui facilitera à de jeunes créoles, dans la gêne, l'exercice moralisateur d'un métier.

Votre infatigable et méthodique activité vous a fait désigner par le gouverneur général Garbit pour être le secrétaire général, c'est-à-dire la cheville ouvrière de ce grand ouvrage qu'est la première Foire de Tananarive.

Le comité de participation de La Réunion a déjà entendu vos lumineuses et précises explications sur le but que vous poursuivez. Nous avons cru de notre devoir de vous fournir, pour les donner au grand public, cette tribune, — petite sœur de la vôtre.

Dites-nous ce que vous souhaitez pour le succès de cette manifestation intercoloniale et presque internationale, sans précédent sur les rivages de la mer des Indes. Notre concours le plus dévoué vous est acquis. Dès avant votre venue, « Sciences et Arts » travaillait, dans le domaine qui lui est dévolu, à ce que Bourbon fût convenablement représentée à Madagascar. Notre société avait même demandé à celui qui joue ici, pour cette œuvre éminemment française et civilisatrice, le rôle d'animateur que vous remplissez si bien là-bas, à M. le Gouverneur des colonies Merwart, d'utiliser une de ses séances publiques pour intensifier et pour étendre sa propagande. Votre venue a fait coïncider deux manifestations également utiles au but poursuivi. Vous nous direz ce que Madagascar désire de La Réunion ; Monsieur Merwart vous dira ce que La Réunion a fait et compte faire encore pour donner satisfaction à la Grande Ile. Le public éclairé que nous avons rassemblé pour vous entendre, véritable élite de la pensée et de l'activité réunionnaises, propagera vos paroles et fera que cette réunion porte les fruits que nous désirons tous.

Je ne veux pas terminer cette allocution, qui n'a d'autre prétention que d'être une préface, sans dire à Monsieur Merwart le plaisir que les Sciences et Arts ont à l'entendre aujourd'hui. Ce plaisir a été différé. Il est d'autant plus vivement attendu.

Vous êtes, Monsieur Merwart, un administrateur et un artiste, un homme de volonté et un homme de goût.

Sorti premier de l'Ecole Coloniale en 1895 et la même

année président de l'Association Générale des étudiants de Paris, — l'A., comme nous disons entre nous, — votre carrière de Secrétaire Général, puis de Gouverneur des colonies vous a souvent, favorisant votre amour de l'action, entraîné à des postes d'avant-garde.

Collaborateur de Gentil, de Gouraud, de Largeau, vous avez accompli en Afrique occidentale de dangereuses et passionnantes randonnées. En 1914 vous avez, sous Galliéni, comme adjoint au service du ravitaillement et des transports du camp retranché de Paris, collaboré à la célèbre manœuvre qui jeta un corps d'armée en taxi autos sur le flanc de Von Kluck. Au cours de vos vingt-six ans de loyaux et brillants services, vous ne vous êtes point cantonné dans votre tâche administrative.

Fondation du Musée de Cayenne, développement de l'outillage économique et des œuvres d'assistance au Dahomey, commémoration du débarquement de Christophe Colomb à la Guadeloupe, recherches ethnologiques dont le résultat pittoresque et précieux fut l'exposition d'art dahoméen organisée par vos soins et par vos mains l'an dernier à Marseille, mille initiatives heureuses dans tous les domaines, — autant d'œuvres qui resteront et qui témoignent de la prodigieuse activité dont vous donnerez un nouveau témoignage éclatant à la Foire de Tananarive.

Puissions-nous tous dans la mesure de nos moyens secourir l'effort patriotique dont la réunion d'aujourd'hui n'est qu'un épisode, ou, si vous voulez, la première manifestation publique et répondre ainsi par l'élan de nos cœurs unanimes à la démarche fraternelle que Monsieur Joly vient faire à Bourbon de la part de Madagascar.

RAPHAEL BARQUISSAU.



Discours

DE

M. MÉZIAIRE GUIGNARD

Président de l'Académie de La Réunion

à la réception de M. le Sénateur Jules Auber

(Séance du 25 Juillet 1923)

MESDAMES,

MESSIEURS,

Le croiriez-vous, Monsieur le Sénateur, sans votre titre de membre titulaire (et vous avez été un des premiers nommés par M. Garbit) nous n'aurions, ni l'honneur, ni le plaisir de vous recevoir, de vous posséder les quelques moments que vous voulez bien nous consacrer de votre temps si accaparé ; car l'Académie, par une défiance extraordinaire, a banni de ses séances toute politique, et par suite les maîtres même de cet art tels que vous, comme si la politique n'était pas de tout temps et aujourd'hui plus que jamais la souveraine maîtresse de la vie sociale, comme si, rien se faisant sans elle, on ne vivait pas d'elle, et en elle jusqu'à en mou-

rir, comme si enfin elle n'était pas semblable en son ubiquité à ce poison l'arsenic qu'un docteur célèbre de vos confrères se faisait fort de retrouver jusque dans le fauteuil du président dans le procès fameux de Madame Lafarge. Faut-il que ce règlement soit vieillot, rococo, suranné, désuet, fossile.

Heureusement un statut récent plus courtois et plus intelligent ami de nos vrais plaisirs nous oblige à rechercher les voyageurs de marque qui abordent en notre île, à les attirer dans notre sein pour leur faire fête et en leur faisant fête pour faire fête d'eux et de leur mérite à la société dionysienne ainsi qu'à nous-mêmes. A ce titre et de par votre qualité d'as de la médecine, vous nous apparteniez, si nous ne devons contempler que de loin l'astre de première grandeur que vous êtes dans notre monde politique.

Que votre modestie ne s'effarouche pas de ces qualificatifs d'âges divers que la langue courante nous apporte. Seuls ils conviennent à qui veut vous louer de la manière la plus digne de vous et la meilleure, à savoir : par les faits, qui les relèvent eux-mêmes. Être un as ou un astre, n'est-ce pas le constant effort de votre vie, si l'on appelle ainsi celui qui excelle dans un art, qui aspire à y dominer par sa supériorité réelle : ambition légitime, imposée même à celui qui sent en lui, au cerveau et au cœur, les qualités essentielles du commandement.

Étudiant en médecine, vous ne vous êtes pas contenté, comme la plupart, de votre diplôme de Docteur ; vous avez voulu le compléter par celui de pharmacien de première classe et le fortifier des titres d'interne des hôpitaux et de lauréat de la Faculté de Paris, c'est-à-dire de tout le tremblement de la médecine, afin de mieux rassurer vos malades. Mais pour décrocher tant de timbales, combien ne vous a-t-il pas fallu d'énergie, de labeur et d'intelligence ! Ainsi avez-vous été, dès votre jeunesse, pour vos compatriotes, un bel exemple de travail et de vaillance.

Et à votre retour au pays natal, de quels cris de joie,

de quelles enthousiastes espérances n'ont pas été salués et fêtés vos précieux parchemins ! On se dispute, on s'arrache leur heureux possesseur. La clientèle afflue de toutes parts. Elle est si nombreuse qu'elle finit par vous inspirer des réflexions troublantes et inquiéter vos sentiments humanitaires. Eh ! quoi ! tant de malades dans une île si réputée jadis pour la salubrité de son climat qu'il suffisait d'y débarquer, d'en respirer l'air pour être guéri ? Et dès lors vous vous mettez à lutter contre le fléau qui abat et décime notre population, ce maudit paludisme que favorise et développe une mauvaise hygiène, source première de toutes nos misères. Le souci du mal des autres s'empare de vous pour ne plus vous quitter. Et vous voilà sur la pente de la politique, de la bonne, de la vraie, de celle qui s'occupe et se préoccupe d'assurer le bien-être du peuple, sous toutes les formes, matérielle, intellectuelle, morale. Sa cause qui a toujours besoin de sincères défenseurs, trouve en vous un de ses plus ardents partisans. Aussi sa reconnaissance ne se fait-elle pas attendre, pour vous récompenser de l'intérêt que vous portez au pays tout entier et dont nous avons tant de preuves. En voici une entre autres dans ce volume de *Bourbon Sanatorium* qui témoigne de l'étendue de vos vues et dont un professeur d'histoire, seul, pourrait reprocher le titre à M. Auber, sénateur de l'île de La Réunion. Aussitôt que vous vous présentez à leurs suffrages, vos électeurs s'empressent de vous élire Conseiller municipal, puis Conseiller général. A peine avez-vous pris place dans ces assemblées, à peine vos collègues vous ont-ils vu à l'œuvre, qu'ils vous mettent à leur tête comme Maire de St-Denis, d'abord, puis comme président du Conseil général. Et les qualités que vous déployez dans ces délicates fonctions, dans la direction des affaires de la Commune, comme dans la discussion de celles du pays justifient hautement leur choix et vous montrent toujours à la hauteur des postes différents que vous occupez avec une égale compétence.

Rivalisant avec vos concitoyens d'estime et de confiance, le Gouvernement vous nomme Chevalier de la Légion d'honneur et vous charge de plusieurs de ses services, d'un des plus importants, entre autres, celui de

la Santé. Votre activité, votre facilité de travail, la variété de vos aptitudes, vous permettent de répondre à tout, de suffire à tout. Vos capacités médicales sont mises à l'épreuve par un gouverneur qu'on se plaisait à rapprocher de Voltaire et pour la faiblesse apparente de sa constitution, et pour la réelle malice de son esprit. Dans une consultation, il constate avec surprise que votre diagnostic sur son affection et le traitement consécutif sont absolument les mêmes que ceux des grands spécialistes de Paris consultés par lui. Cette rencontre aussi flatteuse qu'heureuse consacre votre réputation et la porte à son comble. Déjà vous aviez parcouru tous les degrés des honneurs que le pays pouvait vous offrir ; vous en aviez atteint le sommet : il ne vous restait plus à désirer que ceux du Parlement. Par trois fois successives et par-deux scrutins différents, vos électeurs vous envoyèrent, d'abord à la Chambre des députés, puis au Sénat, à peu d'intervalle. Connaissant vos sentiments républicains et démocratiques, ils étaient certains que vos votes et vos actes seraient conformes à leurs vœux et à leurs desiderata, qu'ils leur procureraient enfin la jouissance de ces lois de progrès si péniblement acquises là-bas même, mais ici non encore appliquées, lois si bien appelées sociales, parce que, destinées à satisfaire au besoin que chacun éprouve de plus de justice, de plus d'égalité, de plus de réelle fraternité dans la société, elles apporteront aux déshérités plus de bien-être et moins de souffrance. Votre passage à la Chambre des députés fut court, mais non sans profit pour nous. Le Sénat, ensuite, vous a fait un accueil des plus flatteurs. Dès votre entrée dans cette assemblée, la première élite des intelligences françaises, de nos sommités politiques, vous avez été chargé d'une mission à Londres, en avion, et vous vous en êtes acquitté, à votre honneur et non sans danger. Dernièrement vos collègues avaient à remplacer, dans une de leurs commissions les plus importantes, un d'entre eux et des plus considérables, celui-là même qu'ils élirent Président du Sénat, M. Doumergue. C'est vous qu'ils choisirent de préférence à de plus anciens et de plus connus d'eux. Combien précieuse cette marque d'estime ! Quelles espérances ne devons-nous pas concevoir de pareils débuts ! Quel bon augure pour

vos succès à venir dans la défense de nos intérêts et de nos droits ! L'Académie est heureuse de vous en féliciter.

N'est-il pas juste, Monsieur le Sénateur, qu'à ces félicitations pour vous, elle joigne celles qui reviennent à votre digne et honorée compagne d'esprit et de cœur, à votre associée d'âme, dans toutes les nobles causes que vous défendez tous les deux, avec le même zèle et le même dévouement ? De son côté, que Mme Auber permette à notre respectueuse admiration de lui dire avec quelle joie mêlée de fierté nous recueillons les moindres échos de ses triomphes mondains, de ceux qu'elle remporte là-bas, comme autrefois ici, grâce à cette vivacité supérieure d'intelligence qui apparaît partout en elle, jusque dans le pétillement de ses yeux ! Qu'elle permette aussi à l'ancien président de la Solidarité coloniale, de rappeler quel éclat apportaient aux fêtes de cette société, quels secours charitables assuraient aux pauvres de St-Denis le concours de sa bienfaisante activité et le prestige de sa radieuse présence.

Qu'elle nous permette de ne pas séparer de son nom celui de Mlle Christiane dans notre respectueuse et admirative reconnaissance. Le Président du Foyer Réunionnais ne saurait, lui non plus, oublier quel charme particulier Mlle Auber ajoutait aux grâces si variées de cette théorie de jeunes filles qui aux premières années de la guerre allaient offrir au Port à nos mobilisés, à leur départ et à leur retour, entre autres douceurs, des fleurs fraîches et belles comme elles.

Mais ce dont je veux aujourd'hui féliciter et louer Mlle Christiane Auber, la riche héritière de tant de trésors de famille, si riche par elle-même de tant de dons naturels, c'est de les avoir heureusement cultivés et brillamment employés à accroître le renom artistique de son pays, à l'orner d'un nouveau lustre. Quel honneur pour elle et pour nous que cette récompense attribuée à l'un de ses tableaux, parmi cette foule d'artistes qui se disputent l'attention du jury, de la critique et la gloire ! Pour se faire ainsi remarquer, quelle distinction n'a-t-elle pas dû montrer dans sa façon de projeter sur

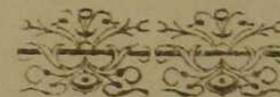
la toile et d'y faire vivre les lignes souples et onduleuses et les couleurs suaves ou éclatantes des êtres et des choses de ce pays qualifiées par notre grand poète : Formes de l'idéal, magnifiques aux yeux.

Du reste, exagérerai-je, si j'ajoute que, pour reproduire en telle perfection ce que cette île offre de plus gracieux et de plus charmant, Mlle Christiane Auber qu'on dirait une figure de Watteau descendue de son cadre pour l'émerveillement des yeux, n'avait besoin que de sa mémoire et de son miroir.

Devant ces réalisations si heureuses des vœux que nous formions à votre départ, Monsieur le Sénateur, pour la part de bien que vous deviez à la petite et à la grande patrie, que pouvons-nous souhaiter de mieux que d'être longtemps représentés là-bas par un homme qui, grâce à son travail propre et à celui des siens, femme et fille, nous promet et prépare une page brillante dans l'histoire de la Colonie ? Puissent-ils donc, et chacun dans sa sphère d'action, continuer et mener à bonne fin, l'un au Sénat par ses votes, et au dehors par ses actes, l'œuvre de justice et d'amélioration sociale qu'il nous doit, l'autre au foyer conjugal et dans les salons où l'on cause, son œuvre de bonté et de brillante intelligence ; la troisième par son talent, dans les salons où l'on expose, son œuvre de beauté, et tout cela, à l'unisson de la France, poursuivant, elle aussi, sa tâche de bienfaisante civilisation, dans la paix et par le commun et fraternel effort de tous ses enfants, de la Métropole et des colonies, grâce aux lumières fécondes d'un progrès chaque jour plus moralisateur, au milieu du con-

cert incessamment renouvelé d'admiration, de bénédiction et de vénération reconnaissante, que les nations civilisées viennent de lui faire entendre, en récompense des services sans nombre et sans pareils rendus à tout ce qui vit sur le globe, plantes, animaux, hommes, par le plus grand et le meilleur de ses fils, par le savant modeste et bon, qui en trente ans de sa vie de labeur a plus fait pour le bien des êtres de la terre habitée que tous les peuples ensemble en plus de trente siècles, par l'universel bienfaiteur qui en reculant les frontières de la vie a fait reculer la mort même, l'immortel, le divin Pasteur.

M. GUIGNARD.



NOTE

Sur le coût de la vie à La Réunion

depuis 1914

PAR

HENRI GERARD

CONTROLEUR-RÉDACTEUR DES DOUANES

CHEF DES BUREAUX DE LA DIRECTION

La perturbation jetée par la guerre dans les prix a donné un intérêt particulier aux recherches effectuées sur le coût de la vie dans les divers pays.

Ces recherches ne sont d'ailleurs pas nouvelles. Indépendamment de ce qui a été fait à l'étranger dans cet ordre d'idées — notamment en Angleterre par le « Board of Trade » — on constate qu'en France, avant les hostilités, la « Statistique générale » avait publié une « Enquête sur les Salaires et le coût de l'existence à différentes époques et jusqu'en 1910 » ; depuis 1911, elle avait continué ce travail par une enquête périodique sur les prix de vente au détail de certaines denrées dans les villes françaises de plus de 100.000 habitants. Cette enquête, qui n'avait d'abord intéressé que le premier et le quatrième trimestres 1911, le premier trimestre 1913, le troisième trimestre 1914, et enfin le premier et le troisième trimestre 1915 a été continuée chaque trimestre d'une façon régulière depuis l'année 1916.

D'autre part, la hausse des prix ayant des répercussions de plus en plus lourdes sur le monde ouvrier, des commissions formées de leur propre mouvement au sein de chaque industrie et dans chaque région, s'étaient efforcées, dès 1917, pour établir la péréquation entre les salaires et le coût de la vie, de déterminer les variations de ce dernier élément. Un décret du 19 Février 1920 consacra et généralisa la pratique ainsi suivie, en instituant au Ministère du Travail une commission centrale d'études relatives au coût de la vie et en prévoyant la création de commissions d'études régionales chargées de recueillir tous les éléments d'informations utiles. Le Bulletin du Ministère du Travail publie périodiquement les résultats des travaux de ces commissions.

Nous avons pensé qu'il pourrait être utile d'effectuer des études du même genre pour notre Colonie et nous nous sommes efforcés de rechercher et d'enregistrer les variations du coût de la vie à La Réunion depuis 1914, de les analyser et autant que possible d'en déterminer les causes. Les résultats de nos recherches sont consignés dans la présente note.

Comment détermine-t-on le coût de la vie ?

En France, le Service de la Statistique générale demande périodiquement aux maires des villes de plus de 100.000 habitants (non compris Paris, qui est l'objet d'une enquête spéciale) de lui faire connaître les cours pratiqués en détail pour treize denrées d'alimentation (pain, viande de bœuf, lard, beurre, fromage, lait, œufs, pommes de terre, légumes secs, huile comestible, sucre, pétrole, alcool à brûler). La moyenne des prix ainsi obtenus pour chaque denrée et par trimestre est multipliée par un poids déterminé correspondant à la consommation annuelle d'une famille ouvrière de quatre personnes (père, mère, deux enfants) vivant à Paris. Le total des produits donne pour les denrées et le trimestre considérés le montant de la dépense familiale. Ramenés à la base 100 en Juillet 1914, ces chiffres sont appelés « index numbers »

ou « nombres indices » ou encore « indices » du coût de la vie : les « indices » donnent, en définitive, pour le trimestre envisagé, le montant de la dépense d'une famille qui dans les mêmes conditions aurait dépensé 100 francs en Juillet 1914. Ils permettent de suivre facilement les fluctuations du coût de la vie. On a reproché à la Statistique générale de ne pas tenir compte des dépenses de vêtements, chaussures, blanchissage, loyer, impôts.... toutes dépenses qui ont une répercussion directe sur le prix de la vie et, par suite, de ne pas donner une photographie exacte du coût de l'existence et de ses oscillations.

Les commissions d'études régionales instituées en 1920 n'ont pas négligé ces derniers éléments. Pour établir les indices, elles envisagent le budget complet d'une famille ouvrière sans omettre même certaines dépenses de fantaisie (distractions et autres) ; mais, leurs travaux sont spéciaux à chaque région et, comme les prix aussi bien que la nature des denrées consommées varient notablement d'une région à l'autre, les indices de ces commissions ne donnent pas une vue d'ensemble des fluctuations du coût de la vie pour la France.

Notons enfin que les conseils de prud'hommes, qui ont besoin pour leurs travaux d'être fixés sur le coût de la vie, se bornent à retenir le prix de pension habituellement payé par un ouvrier célibataire pour la nourriture et le logement.

A l'étranger, les indices du coût de la vie sont établis suivant des méthodes très diverses. Tantôt, notamment en Norvège et au Danemark, on prend pour base des travaux, ainsi que font les commissions régionales françaises, la dépense totale d'un ménage ouvrier. Tantôt — méthode dite de Calwer — on adopte comme élément des calculs le triple de la ration normale d'un soldat de marine en temps de paix ou encore la quantité d'aliments susceptible de fournir un certain nombre de calories qu'on estime nécessaires à un adulte — méthode Silbergleit. — Souvent, comme en Angleterre et dans une partie de l'Allemagne, on se contente de tota-

liser périodiquement les prix de gros ou de détail d'un certain nombre de marchandises — indice de Sauerbeck.

De ces diverses méthodes, quelle était la meilleure pour le calcul du coût de la vie dans la Colonie ?

La plus logique, la plus claire et la plus féconde, celle qui serre de plus près la réalité repose évidemment sur la recherche du montant total des dépenses de familles types. C'est celle qui a été adoptée par les commissions régionales françaises. Non seulement elle permet de calculer des chiffres relatifs destinés à être rapprochés les uns des autres pour déterminer les fluctuations du coût de la vie et par suite les indices, mais encore elle offre le moyen de reconstituer le budget du ménage, puisque pour cela il suffira d'opposer aux dépenses obtenues les ressources de la famille.

Or, si le bilan familial présente un intérêt de tout premier ordre au point de vue économique et social, il est encore un élément de contrôle très sûr de l'exactitude des chiffres adoptés pour le calcul des indices.

Malheureusement, cette méthode ne saurait être utilisée lorsque les travaux sur le coût de la vie embrassent un champ trop étendu dans l'espace : la multiplicité des éléments de calcul et la variabilité selon les régions des habitudes sociales et des besoins ôtent en effet, dans ce cas, aux moyennes obtenues toute correspondance avec la réalité.

Mais, pour notre étude, dont l'objet à ce point de vue est tout-à-fait restreint, elle ne présente, semble-t-il, que des avantages et aucun inconvénient. Nous l'avons donc adoptée.

La méthode de calcul choisie, il s'agissait 1°) de fixer le champ d'étude, 2°) de déterminer dans ce champ la

famille-type, 3°) de rechercher la consommation de cette famille, 4°) de retrouver les prix des divers éléments de cette consommation, mois par mois, depuis 1914.

Il ne pouvait être question d'étendre les recherches à toute la Colonie : nous n'avions pas les moyens de faire porter une enquête sur une telle étendue et d'ailleurs nous avons dit plus haut que la méthode adoptée ne convenait qu'à un champ très limité. En outre, dans les villages isolés, là où les communications avec les environs sont plus rares ou moins faciles, les denrées du crû qui ne s'écoulent qu'à grand peine, sont souvent moitié moins chères qu'ailleurs ; par contre, dans ces mêmes localités les produits importés sont l'objet d'une appréciation sensible et avec de pareils écarts, les moyennes sont fantaisistes et ne correspondent nullement aux faits.

Nous avons donc concentré nos investigations sur Saint-Denis. Les recherches y étaient plus faciles. Enfin, étant donné que les facteurs qui font varier le coût de la vie sont les mêmes dans toutes les localités de la Colonie, il est probable que le prix de l'existence y a subi les mêmes oscillations qu'à Saint-Denis, dans le même sens, avec la même amplitude et synchroniquement.

Les indices enregistrés dans la capitale de l'île peuvent, dès lors, sans inconvénients, être adoptés pour toute la Colonie.

Pour déterminer la famille-type, il était opportun de laisser de côté la population des campagnes : elle nous échappait et d'ailleurs, l'existence de ressources en nature ne permet pas de reconstituer le budget des familles qui la composent. Nous avons donc opéré des sondages uniquement dans la population urbaine.

Là, il convenait de négliger la classe qui ne peut suffi-

re à ses besoins même élémentaires et celle à laquelle des habitudes vicieuses ôtent tout souci de sa dignité, de sa tenue.

Cette sélection faite, il apparaît immédiatement que les facultés matérielles et les usages sociaux permettent de diviser la population urbaine de Saint-Denis en deux grands groupes : le monde ouvrier, le monde bourgeois.

a) Le premier groupe, que nous appellerons « groupe ouvrier » comprend surtout la population adonnée à des travaux manuels : petits ouvriers, gens de maison, garçons de bureau des Administrations. La nourriture comme force nutritive suffit tout juste aux nécessités de l'organisme. Les ménages ont de la tenue, sont propres ; mais, leurs besoins au point de vue social sont réduits au minimum. Le vêtement est sommaire, sans chaussures pour les deux sexes et sans chapeau pour les femmes ; le mobilier ne comprend guère qu'un lit, quelques tables et chaises, le logement le plus souvent une chambre dans un « cabanon », quelquefois deux. Bien entendu, on n'a pas de domestiques. La femme raccommode, confectionne le linge de la famille et blanchit ; elle vaque seule aux soins de la cuisine et du ménage. Les repas se prennent sur les genoux et les réceptions ont lieu devant la porte. On ne fait guère appel au médecin et l'usage des médicaments est exceptionnel. Les enfants vont à l'école primaire.

Ce groupe constitue chez nous la base de l'échelle sociale, si l'on admet que la société est conditionnée par un minimum de tenue morale et matérielle, au dessous duquel l'individu abandonne la mesure de dignité compatible avec l'état de nos mœurs ou s'épuise physiquement.

b) Le second groupe, que nous appellerons « groupe bourgeois », est composé des familles dont le chef est plutôt occupé à des besognes intellectuelles. Hommes et femmes doivent se plier plus ou moins aux exigences de la mode. La nourriture assez fine et variée est substantielle. Le logement est généralement formé d'une maison avec cour et jardin entièrement occupée par

la famille. La maîtresse de maison est aidée par un ou plusieurs domestiques. Les enfants suivent les cours de l'enseignement secondaire. L'ameublement est adapté à l'usage de chaque pièce de la maison, qui comprend au moins une véranda, une salle à manger et des chambres. Enfin, dans la limite des ressources du ménage, on n'hésite pas, en cas de maladie, à s'adresser au médecin et à avoir recours aux médicaments.

Evidemment, entre ces deux groupes et surtout dans le second, il existe des catégories sociales nombreuses et de l'une à l'autre la transition est souvent insensible. C'est ainsi qu'entre le premier et le second groupe on peut situer toute une classe intermédiaire qui par ses fonctions est obligée de présenter la tenue matérielle et extérieure du second groupe (vêtements, loyer) mais à laquelle ses ressources ne permettent pas d'avoir une nourriture plus choisie ni plus de bien-être intérieur que le premier.

Dans le second groupe— depuis le commis d'Administration ou de commerce, vivant sans épargne au plus près de ses ressources, jusqu'au grand propriétaire, au directeur d'une grosse maison de commerce ou d'un établissement industriel qui ne se soucie guère de leur budget, en passant d'abord par le fonctionnaire moyen déjà tenu à certaines obligations mondaines (réceptions et autres) et qui donne à ses enfants non seulement l'instruction classique, mais encore une formation artistique, ensuite par les hauts fonctionnaires, petits et moyens propriétaires, directeurs de maisons de commerce de second ordre—on pourrait, semble-t-il, préciser quatre catégories différentes dont nous venons d'indiquer sommairement les caractères et la composition. Mais, aussitôt que la dépense familiale excède un chiffre minimum, correspondant à certaines habitudes sociales et matérielles que l'on peut considérer comme des obligations étroites pour le groupe, dès que la fantaisie de chaque sujet intervient pour augmenter ou diminuer cette dépense selon ses goûts personnels, les éléments du coût de la vie échappent complètement à la statistique et à une étude d'ensemble.

Comment, par exemple, fixer pour une famille-type,

le montant de la rubrique « frais de réception » ou « distractions », alors que cette dépense est intimement liée à la personnalité de chacun des membres de la famille ?

Aussi, pour obtenir des chiffres réels, exacts, toujours comparables entre eux, avons-nous exclus de notre étude toutes les catégories sociales dont le budget est dans une certaine mesure soumis à la fantaisie des individus et nous sommes nous borné à retenir comme types une famille du premier groupe (ouvrier) et une famille placée à la base du second groupe (bourgeois) ; cette dernière famille serait celle d'un commis d'administration ou de commerce dont la situation exclut toute fantaisie étrangère à la tenue de sa classe sociale et à qui ses ressources ne permettent pas l'épargne.

Pour établir la consommation mensuelle du groupe, nous avons envisagé une famille de quatre personnes (mari, femme, deux enfants de 8 à 12 ans) et procédé à de nombreux sondages autour de nous.

Dans le premier groupe, il est assez curieux de constater combien peu diffère d'une famille à l'autre le genre de vie. C'est assurément un des principaux avantages que présente ce groupe au point de vue de notre étude. La reconstitution du budget de la famille-type est en effet singulièrement facilitée par cette circonstance. Des ouvriers aux gens de maison et aux garçons de bureau, la quantité et la nature des aliments utilisés est sensiblement la même ; les vêtements se renouvellent aux mêmes périodes.

D'ailleurs, ce groupe est encore particulièrement intéressant à d'autres points de vue, comme groupe type.

Si l'on évalue en calories les éléments de son alimentation ou si l'on recherche la teneur de ces éléments en azote et en carbone — produits que tous les chimistes s'accordent à reconnaître nécessaires et suffisants à la vie — on constate que leur force nutritive correspond tout juste à la mesure minima exigée par les spécialistes, ainsi qu'il ressort du tableau ci-après :

Tableau I

TENEUR EN AZOTE, CARBONE ET CALORIES

de la ration journalière moyenne
d'un individu du premier groupe

Produits	Composition de la ration en grammes	Carbone (grammes)	Azote (grammes)	Calories
Riz	610	250.10	6.58	2.931
Viande fraîche	42	4.62	1.26	228
Poisson salé	12	1.92	0.60	45
Viande salée	33	23.70	0.37	232
Légumes secs	166	73.04	6.08	811
Saindoux	25	20.70	0.16	202
Légumes verts	120	6.60	0.37	494
Sel (1)	33	«	«	«
Oignons, ail, piment (1)	«	«	«	«
Vin	40	1.60	0.01	23
Café	12	4.50	0.55	11
Sucre	33	13.00	0.00	137
		<u>399.78</u>	<u>15.98</u>	<u>5.114</u>

TENEUR DE LA RATION THÉORIQUE MINIMA

Carbone	420 grs
Azote	17 grs 50
Calories (Travail ordinaire)	4.800

(Dujardin-Beaumetz et Mangon).

(1) Ces produits sont considérés comme condiments destinés à exciter l'appétit ou à faciliter l'assimilation des autres produits.

Il résulte de ce tableau que la ration minima théorique doit donner 420 grammes de carbone, 17 grammes 50 d'azote et 4.800 calories pour un travail ordinaire et que la ration du premier groupe rend environ 400 grammes de carbone, 16 grammes d'azote et 5.000 calories.

D'autre part, si on les compare aux rations prévues par les textes officiels pour les immigrants et les prisonniers, on remarque que les quantités d'aliments consommées par les individus du premier groupe n'atteignent que péniblement pour les denrées de base les limites fixées par l'Administration, si par ailleurs elles dépassent ces limites pour les condiments :

Tableau II

RATIONS JOURNALIÈRES COMPARÉES.

	Immigrant	Prisonnier	Individu du premier groupe
Riz	800 grs	800 grs	610 grs
Viande	100 »	21 »	87* »
Légumes secs	100 »	250 »	165 »
Graisse	5 »	8 »	25 »
Sel	20 »	15 »	33 »

De ces considérations il résulte bien que les dépenses du premier groupe correspondent à un minimum de vie, partant à un échelon défini de la société, sur lequel, ainsi qu'on le verra plus loin, la répercussion des événements survenus depuis 1914 a été particulièrement lourde.

La famille-type du second groupe tient une large place dans le corps social réunionnais. Elle présente aussi un intérêt spécial par suite de la disproportion qui existe souvent entre les ressources et les obligations matérielles

de cette classe. Là aussi, en recherchant parmi les familles celles qui réunissent dans la mesure minima les caractères du groupe, on constate entre elles une certaine uniformité d'habitudes qui ne laisse pas que de rendre possible et presque facile l'établissement d'une consommation type.

..

Ici se posait une question. La cherté générale de la vie et parfois le désapprovisionnement du marché ont amené presque partout les familles à réduire leur genre d'existence, de telle sorte qu'il y a le plus souvent une différence notable entre leur consommation actuelle et celle d'avant guerre. Y avait-il lieu de tenir compte de ces restrictions et de diminuer parallèlement la consommation des familles types ?

Nous ne l'avons pas pensé.

Tout d'abord une pareille réduction aurait faussé complètement les résultats de notre travail. Il suffit pour s'en rendre compte de considérer que si l'on procédait ainsi il arriverait qu'à la limite, comme on dit en mathématiques, c'est-à-dire lorsque les prix sont tellement élevés que la consommation tend vers zéro, l'indice qui est multiple de cette consommation ne serait guère majoré et resterait dès lors absolument insensible à la hausse extrême du coût de la vie qu'il n'enregistrerait pas. Sans doute, avec une inflation moyenne des prix, l'indice s'élèverait ; mais, ce mouvement qui ne pourrait s'affirmer que dans la mesure de l'élasticité du budget familial, ne serait plus soumis librement au seul jeu des circonstances économiques extérieures à la famille et les indications données n'auraient dès lors aucune valeur au point de vue qui nous occupe. Et ces considérations valent particulièrement pour les groupes que nous étudions puisqu'en ce qui les concerne le budget manque complètement de souplesse ; l'épargne n'existe pas, l'adaptation des dépenses aux revenus du ménage est parfaite.

Est-il possible même d'établir avec quelque exacti-

tude le pourcentage de cette réduction ? Une rapide enquête nous a vite convaincu que les recherches dans cet ordre d'idées aboutiraient à des résultats fantaisistes. Les restrictions sont venues au cours des événements qui ont bouleversé le monde, insensiblement, sans brusquerie. Pendant ce temps, la situation de la famille changeait, soit que ses charges augmentaient, soit qu'elles diminuaient, soit encore que le ménage se déplaçait.

Dans ces conditions, la reconstitution de la consommation type à diverses époques, au fur et à mesure des restrictions, ne reposerait pas sur des données réelles mais sur des hypothèses plus ou moins conformes à la réalité, en plein domaine de la fantaisie.

Quoi qu'il en soit, nous n'avons fait porter nos calculs que sur une consommation type unique, la consommation actuelle de la famille, consommation comprimée par les restrictions. Seule, cette consommation pouvait faire l'objet d'une enquête positive.

Dès lors, les indices obtenus sont des minima, puisqu'ils sont basés sur une consommation minima elle-même. Si, en effet, ces indices avaient été calculés sur la consommation normale d'avant guerre non réduite, les écarts des prix multipliés par des nombres plus élevés auraient fait monter les indices dans des proportions beaucoup plus sensibles.

La consommation-type déterminée, il restait à retrouver les prix — de détail pour les denrées — pratiqués chaque mois depuis Juillet 1914 pour chacun des éléments de cette consommation.

En ce qui concerne les années antérieures à la mise en train de notre travail, nous avons pu puiser des renseignements précis dans les cahiers de dépenses de divers établissements d'enseignement, dans les carnets de

vente de la coopérative de Saint-Denis ou encore dans certains livres de ménage que nous avons pu nous procurer. Ces renseignements ont été éventuellement contrôlés au moyen des enquêtes officielles faites mensuellement par les services de la Police pendant une partie de la période soumise à notre étude.

Depuis que l'idée de ce travail a été conçue, nous avons continué nous-même chaque mois cette enquête, en nous adressant autant que possible aux mêmes magasins ou boutiques, de façon que les chiffres pussent être absolument comparables ; il ne faut pas perdre de vue, en effet, que souvent les usages varient sensiblement d'un vendeur à l'autre, le premier préférant par exemple vendre peu mais plus cher, le second beaucoup et meilleur marché. Or, ces usages ont une répercussion directe sur les prix et rendent peu concluants les rapprochements lorsque les renseignements recueillis à diverses époques n'émanent pas de la même source.

Certaines denrées alimentaires (viandes salées, poissons secs, légumes secs, riz) comprennent diverses espèces qui sont utilisées simultanément : porc et bœuf salés ; morue et snook ; lentilles, haricots, pois du Cap ; riz Saïgon, Majunga, Tananarive. Pour ces denrées, nous avons adopté une moyenne des prix recueillis pour chaque espèce ; si l'on peut, en effet, penser que souvent les ménages vont à la qualité la moins chère, il n'en est pas moins vrai que cette tendance est combattue par la nécessité de varier la nourriture et de satisfaire aux goûts de chacun. Il nous a donc semblé qu'il était plus proche de la réalité de calculer les dépenses du ménage sur une moyenne des prix que sur les plus bas de ces prix.

D'autre part, des articles de consommation comme les toilettes de femme, la mercerie échappent à une enquête précise parce qu'à diverses époques, il est difficile de les retrouver sous la même forme et avec la même valeur intrinsèque. En ce qui les concerne, nous avons pris comme baromètre des fluctuations des prix les variations de la moyenne des cours des trois principaux types

de tissus de consommation courante (kaki, fil de Marie, coutil blanc).

Sur ces données, nous avons établi, pour chaque mois depuis Juillet 1914, la dépense dans les conditions de vie actuelles des divers types de familles adoptés (premier groupe : ouvrier ; second groupe : bourgeois) et nous avons ramené cette dépense à la base 100 en Juillet 1914. Les « indices » ainsi obtenus ont été consignés sur le tableau ci-joint. Pour fixer les idées, nous précisons que si pour un mois on enregistre l'indice 250 par exemple, cela signifie que le prix de la vie au cours de ce mois a augmenté de 150 % par rapport à la période d'avant-guerre ; qu'une famille à laquelle il suffisait de 100 frs pour vivre en 1914 a dû dans ce mois et pour le même objet dépenser 250 francs.

Dans une colonne annexée et pour permettre la comparaison, nous avons noté les indices donnés pour l'ensemble de la Métropole par la « Statistique générale de la France » ; nous rappelons que la méthode de calcul de ces derniers indices n'est pas la même que celle que nous avons suivie, mais tous les chiffres partant de 100 on peut les considérer en fait comme sensiblement comparables (1).

Un rapide coup d'œil jeté sur le tableau des indices permet de constater que l'augmentation du coût de la vie a été plus sensible pour le groupe ouvrier que pour le groupe bourgeois ; l'indice maximum atteint pour le premier groupe 460 (Septembre 1920) alors que pour le

(1) Les chiffres du tableau ont été inscrits dans le graphique qui lui est joint. Les deux courbes donnent, l'une pour les familles du 1er groupe, l'autre pour celles du second les fluctuations mensuelles du coût de la vie depuis juillet 1914.

second il ne dépasse pas 357. L'ascension de la courbe pour le second groupe est plus lente, les sauts moins brusques et les oscillations ont en général une moins grande amplitude. On peut en conclure que le groupe bourgeois a moins souffert de l'élévation des prix que le groupe ouvrier, soit que l'on considère le pourcentage absolu de la hausse, soit que l'on envisage les répercussions fâcheuses que des écarts fréquents, très sensibles et trop brusques du coût de la vie peuvent avoir sur des habitudes, des manières de vivre, qui doivent s'adapter instantanément à des budgets capricieux et excessivement instables, en un mot les à-coups que ces écarts provoquent dans la machine familiale.

Après un premier saut qui suit immédiatement l'ouverture des hostilités (de 100 à 106) la courbe du « groupe ouvrier » s'élève d'une façon continue et en pente douce jusqu'au mois de Décembre 1915 où elle marque 130 ; là, une oscillation brusque un peu contrariée en Février 1916 la porte à 141 en Mars 1916. Puis, elle court presque en palier jusqu'en Novembre de la même année. Elle monte alors rapidement et atteint 162 en Janvier 1917. A ce moment, après une oscillation sensible, la courbe reprend lentement sa marche ascendante pendant presque toute l'année 1917, l'indice est à 191 en Novembre. Il fait ensuite un bond et atteint 247 en Février 1918. A partir de ce mois jusqu'en Décembre 1919, la courbe s'élève lentement avec des sinuosités nettement marquées et une pente sensiblement uniforme ; en Décembre 1919 l'indice est à 285 ; la période d'inflation maxima commence. L'indice monte à 374 en Janvier 1920 et — après une période d'hésitation en Février, Mars, Avril — à 450 en Mai, continue à osciller entre 435 et 460 de Mai à Décembre 1920 en passant par son point culminant (460) en Septembre 1920. A ce moment, les familles qui ont voulu conserver leur train de vie de 1914 ont dû dépenser 4.60 fois plus qu'avant la guerre. Après Septembre 1920 la courbe redescend rapidement et presque en ligne droite jusqu'en Avril 1921 où elle marque 369. Elle se redresse alors et s'incline doucement en oscillant jusqu'en Novembre 1922 ; l'indice est ramené à 315. C'est le point le plus bas de la courbe depuis Janvier 1920.

Puis, l'indice se relève brusquement et la courbe monte sans ondulations en se rapprochant de la verticale, passe à 328 en Décembre, 349 en Janvier 1923 pour s'arrêter en Avril 1923 sur un nouveau sommet à la cote 385. Là, elle redescend directement sous un angle de 45° pour se fixer à la cote 350 en Juin 1923.

Si l'on considère la courbe des indices du « groupe bourgeois », on constate des mouvements à peu près synchroniques mais aux amplitudes moins grandes. Cette courbe suit une ascension régulière et quasi en ligne droite de Juillet 1914 à Octobre 1917. L'indice est à ce moment à 151 ; le prix de la vie n'a augmenté que de 50 % tandis qu'à la même époque pour le groupe « ouvrier » ce prix a déjà doublé. Ici, on note un saut qui porte l'indice à 204 en Février 1918. Le graphique s'élève à nouveau sur un plan peu incliné en marquant des ondulations assez accentuées et est à la cote 249 en Décembre 1919. A ce moment, comme pour le premier groupe, l'indice bondit atteignant 355 en Juin 1920, après avoir couru sur un palier peu incliné de Février à Avril. De Septembre à Décembre 1920 le tracé oscille entre 347 et 357, suivant une direction moyenne sensiblement horizontale et atteignant l'indice maximum (357) en Septembre ; rappelons qu'à cette époque l'indice du groupe ouvrier est à 460. Après Décembre 1920, la courbe recommence à descendre en traçant des sinuosités de très longue portée mais sans grande amplitude et rejoint son point minimum (293) en Août 1922. Là, elle se relève et après deux ondulations atteint un sommet à la cote 334 en Avril 1923 et redescend doucement pour s'arrêter à 316 en Juin.

En définitive, il résulte de cette étude que le coût de la vie à La Réunion s'est d'abord élevé lentement jusqu'à la fin de l'année 1919, où la dépense du ménage type équivalait à environ deux fois et demie celle d'avant-guerre. En 1920, il y a eu une brusque augmentation et vers les deux tiers de l'année la dépense a atteint son maximum, soit quatre fois et demie ou trois fois et demie environ suivant le groupe, celle de 1914. Puis, pendant toute l'année 1921 jusqu'à la fin de l'année 1922 il y a eu diminution progressive. En Novembre 1922, on dépensait à peu

près trois fois plus qu'avant la guerre et autant qu'au commencement de 1920. Depuis les derniers mois de l'année 1922, le coût de la vie a recommencé à augmenter pour atteindre le niveau actuel où la dépense semble une fois de plus tendre à la baisse mais est encore égale à près de trois fois et demie celle d'avant-guerre, à peu près équivalente au coût de la vie dans les derniers mois de 1921 et supérieure de 50 % à la dépense effectuée en Juillet 1919.

Si l'on rapproche les indices du pays de ceux de France on constate : 1°) que le coût de la vie a été en général moins élevé en France que dans la Colonie ; 2°) qu'à La Réunion l'indice s'est maintenu beaucoup plus longtemps sur les paliers les plus élevés ; 3°) que les cotes maxima ont été enregistrées à Bourbon plus tôt que dans la Mère patrie. Nous utiliserons plus loin ces constatations pour démontrer que les causes qui ont agi sur le coût de la vie en France, notamment la situation des marchés européens, ne suffisent pas à expliquer les fluctuations du prix de l'existence à La Réunion.

L'examen du tableau des indices et des éléments qui ont servi à l'établir donne lieu à des remarques intéressantes.

Et d'abord, il faut noter qu'en cas d'augmentation de l'indice, la partie ascendante de la courbe s'élève toujours brusquement marquant un « à pic » impressionnant ; au contraire, la branche descendante suit toujours une pente assez faiblement inclinée. Si, en effet, les prix montent facilement sous la pression de certaines circonstances ils reviennent plus difficilement à leurs taux normaux lorsque les facteurs d'inflation ont disparu ou se sont affaiblis.

Ensuite, si l'on classe chaque année les divers éléments de la consommation familiale dans l'ordre de grandeur décroissante de leurs indices, — en prenant toujours la base 100 en 1914 — on obtient le tableau suivant :

Pour les riz, en particulier, on constate dès 1916 une baisse des indices, qui, si l'on excepte l'année 1920 où le chiffre a été anormalement grossi par des circonstances exceptionnelles — hausse de la piastre notamment — s'est maintenue au cours des années suivantes : l'indice se tient au premier rang du tableau en 1915 il tom' e en 1916 au sixième et continue à osciller entre ce rang et le huitième, jusqu'en 1923 où il s'élève au quatrième rang. Ce résultat paraît dû à la mise en application des textes portant taxation des riz.

Par contre, les tissus et vêtements qui vont du quatrième au cinquième rang de 1915 à 1917, passent au second en 1918, au premier en 1919 et se maintiennent ensuite en tête des échelles. C'est l'article sur lequel la hausse de la vie a eu le plus de répercussion.

L'indice des loyers ne marque aucune progression dans l'échelle jusqu'en 1921 et à partir de cette année s'anime aussi d'un mouvement ascensionnel. Les fluctuations des prix de location des immeubles tiennent à la raréfaction des loyers disponibles. D'une part, en effet, les bénéfices réalisés par la population des campagnes à la suite de la hausse des denrées du cru ont incité les propriétaires terriens à acheter en ville des immeubles, qu'ils ont installés de façon à pouvoir séjourner confortablement à Saint-Denis ; beaucoup d'immeubles ont été ainsi retirés des disponibilités de logement offertes aux locataires. D'autre part de nombreuses maisons de la périphérie urbaine ont été démolies et les matériaux en provenant vendus pour servir aux réparations des autres immeubles de la ville : la pénurie des bois de l'extérieur, dont l'importation dans la Colonie a été entravée considérablement par la guerre, a favorisé sinon provoqué le recours aux vieux matériaux achetés d'occasion et pour fixer les idées sur ce point, il suffit d'examiner les matrices cadastrales tenues pour la capitale par le Service des Contributions Directes : en 1914, il était inscrit à cette matrice 3 137 immeubles ; en 1922 il n'y en a plus que 3 057 ; quatre vingts maisons ont donc disparu à Saint-Denis depuis la guerre.

Quel est sur le budget des familles types la répercussion de la présence d'enfants ?

Nous avons calculé pour un enfant (de 9 à 12 ans) et pour deux enfants (de 9 à 12 ans) le rapport entre la dépense supplémentaire occasionnée par ces enfants et la dépense du ménage sans enfants et nous avons établi ainsi dans chaque groupe deux pourcentages — ménage n'ayant qu'un enfant, ménage ayant deux enfants — et ceci pour le mois de Juillet 1914 (avant guerre), pour le mois de Septembre 1920 (période d'inflation maxima du coût de la vie) et enfin pour le mois de Juin 1923 (période actuelle). Nous avons obtenu les chiffres suivants :

Majoration de la dépense du ménage sans enfants

Premier groupe (ouvrier) :

pour un enfant		
Juillet 1914	Septembre 1920	Juin 1923
23.7 %	23.6 %	25.6 %

pour deux enfants

Juillet 1914	Septembre 1920	Juin 1923
42.3 %	47.8 %	46.5 %

Second groupe (bourgeois) :

pour un enfant

Juillet 1914	Septembre 1920	Juin 1923
16.3 %	11.9 %	11.4 %

pour deux enfants

Juillet 1914	Septembre 1920	Juin 1923
32.8 %	24.4 %	23.2 %

On constate que la présence d'enfants dans la famille crée une charge beaucoup plus lourde pour le premier groupe que pour le second. Et cela s'explique facilement : ainsi qu'on le verra plus loin, les dépenses d'administration générale, les frais généraux du ménage, c'est-à-dire les dépenses qui ne dépendent pas étroitement du nombre d'individus vivant au foyer (éclairage, chauffage, blanchissage, loyer, domesticité, ...) tiennent une place beaucoup plus importante au fur et à mesure que l'on s'élève sur l'échelle sociale (en 1914, 21.4 % pour le premier groupe, 33.3 % pour le second) et la venue d'enfants ne modifie guère ces dépenses. Au contraire, les dépenses strictement individuelles, celles qui varient avec le nombre de personnes composant la famille (alimentation, vêtements, ...) affectent spécialement dans leur ensemble et toutes proportions gardées, le monde ouvrier (en 1914, 78.6 % pour le premier groupe, 66.7 % pour le second).

A noter aussi que pour le premier groupe, l'incidence de la présence des enfants sur les dépenses du ménage ne varie pas ou même s'accroît avec la cherté de la vie — (de 23.7 % en 1914 à 23.6 % en 1920 pour un enfant ; de 42.3 à 47.8 % pour deux enfants) alors que pour le second groupe, cette incidence décroît pendant que les prix montent — 16.3 % en 1914 à 11.9 % en 1920 pour un enfant ; 32.8 % en 1914 à 24.4 % en 1920 pour deux enfants. — Pour la classe ouvrière, en effet, la dépense ne comprend guère que la nourriture élémentaire et le vêtement, articles qui précisément ont été intéressés au premier chef par l'augmentation de la vie ; au contraire, les frais faits pour les enfants de la classe bourgeoise concernent en partie des éléments — lait, frais scolaires... — qui ont été relativement peu touchés par la hausse.

Recherchons maintenant quelle place tient dans la dépense familiale chacun des éléments de la consommation type. Le tableau ci-après donne le rapport de

ces éléments à la dépense totale pour chaque groupe en Juillet 1914 (avant guerre), Septembre 1920 (inflation maxima du coût de la vie) et Juin 1923 (heure actuelle) :

PLACE TENUE DANS LA DÉPENSE GÉNÉRALE DU MÉNAGE
PAR CHAQUE ÉLÉMENT DE CETTE DÉPENSE

Premier groupe

	Juillet 1914	Septembre 1920	Juin 1923
Alimentation	68.6 %	70.2 %	65.7 %
Eclairage, Chauffage.	3.6	3.3	3.0
Blanchissage	2.9	2.8	2.8
Loyer	14.9	6.5	11.9
Vêtements.	10.0	17.2	16.6
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	100.0	100.0	100.0
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>

Second groupe

	Juillet 1914	Septembre 1920	Juin 1923
Alimentation	40.9 %	47.1 %	40.5 %
Eclairage, chauffage.	4.4	4.3	3.9
Blanchissage, Chauffage.	3.6	2.7	3.2
Loyer	15.6	11.2	17.6
Vêtements	12.6	23.4	19.0
Domesticité.	6.6	3.2	5.6
Frais médicaux	1.3	0.9	1.2
Frais scolaires.	11.9	3.3	4.7
Dépenses de fantaisie	3.1	3.9	4.3
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	100.0	100.0	100.0
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>

On remarque qu'au moment de l'augmentation maxima du prix de la vie les dépenses relatives à l'alimentation et au vêtement ont pris une place plus grande dans le budget familial et cela pendant que la part des ressources du ménage affectée au loyer, aux frais médicaux, scolaires et de domesticité se réduisait. Et ainsi que nous l'avons dit, c'est encore parce que ces derniers éléments sont spéciaux au second groupe et que l'augmentation de leur indice a été relativement faible que l'inflation du coût de la vie est moins sensible pour ce groupe que pour le premier.

..

Est-il possible enfin de déterminer par un rapprochement des indices et des diverses statistiques économiques les causes qui ont donné aux prix l'impulsion que l'on sait et qui se sont si fâcheusement répercutées sur le coût de la vie ?

Quel que soit l'article de consommation que l'on envisage, si l'on ne tient compte que des éléments mesurables qui en constituent le prix de revient, on trouve des produits achetés au dehors, des impôts acquittés dans la Colonie et une main-d'œuvre locale.

A) La Colonie importe la plus grande partie de son approvisionnement : la hausse des prix sur les marchés extérieurs devait agir évidemment sur les prix de détail. Mais ce facteur ne suffit pas à expliquer la hausse.

Les statistiques douanières nous permettent en effet de constater qu'il n'existe aucun parallélisme entre les variations du prix moyen du tonnage des marchandises à l'entrée dans la Colonie et la courbe des indices du coût de la vie. Ce prix moyen a été successivement de 966 frs en 1919, 1.036 frs en 1920, 1.437 frs en 1921 et 1.149 frs en 1922. Ainsi donc, le maximum des prix à l'entrée a été atteint en 1921 et nous avons vu que l'in-

dice du coût de la vie passe par son point culminant en 1920. D'autre part, le tonnage importé accuse comme valeur moyenne un léger progrès de 1919 à 1920, une ascension rapide en 1921, suivie d'un fléchissement assez brusque en 1922 et se maintient au cours de cette dernière année à un niveau encore supérieur au chiffre de 1920. Or, la courbe des indices n'accuse aucun mouvement correspondant (Voir ci-dessus l'étude de cette courbe)

Maintenant, considérons un article importé de grande consommation — les tissus de coton — pour lequel les chiffres de la Statistique offrent des garanties spéciales d'exactitude, puisque les tissus sont taxés à la fois au poids et à la valeur. Etablissons le prix de revient en Douane du kilog de cet article pour les années 1914 à 1918 et 1922 (1). Nous constatons que l'indice des prix moyens du kilogramme de tissus de coton à l'entrée a varié ainsi :

1914	1915	1916	1917	1918	1922
—	—	—	—	—	—
100	111	149	128	283	516

Pendant les mêmes années, l'indice des prix de détail des tissus de l'espèce a suivi la marche ci-après :

100	128	158	194	372	610
-----	-----	-----	-----	-----	-----

L'examen de ces chiffres fait apparaître que l'indice

(1) Nous avons écarté les années 1919, 1920 et 1921 parce qu'en général les valeurs importées pour les tissus au cours de ces trois années n'ont pas agi sur les prix de détail, soit que les stocks introduits aient été réexportés — ce mouvement a même été si inquiétant que l'Administration locale a dû demander au Département de la mettre à même de sauvegarder notre approvisionnement en prohibant la sortie des tissus —, soit que postérieurement à l'importation, les expéditeurs aient consenti à leurs correspondants de la Colonie des rabais atteignant parfois près de 50 % des prix initiaux.

des prix de détail s'est élevé dans l'ensemble suivant une progression accélérée par rapport à l'indice des prix à l'entrée, l'écart entre ces indices atteignant successivement 17, 9, 66, 89, 94 points. La situation des marchés extérieurs n'explique qu'en partie pour cet article l'augmentation du coût de la vie : il y a d'autres facteurs qui interviennent dans ce mouvement et des constatations semblables pourraient être faites pour les autres articles d'importation.

B) Les impôts supportés directement ou indirectement par les vendeurs s'incorporent sans doute au prix de la marchandise. Mais, ici il faut distinguer entre les droits de sortie et les autres impôts.

Les droits de sortie, en enlevant aux particuliers des disponibilités financières par la réduction des bénéfices qu'ils réalisent sur la vente à l'extérieur des produits du pays sont plutôt de nature à diminuer le coût de la vie : ils compriment les moyens d'achat et par suite les demandes. Notons, en passant, que dans les circonstances actuelles les droits de sortie, indépendamment de leur action purement fiscale pourraient être appelés à jouer un rôle économique de premier plan en opérant sur la richesse acquise — dans la Colonie la source directe ou indirecte de la richesse actuelle se tient presque uniquement dans la vente au dehors des denrées du cru — des prélèvements qui sont reversés dans la masse commune sous forme de salaires, de subventions à l'Assistance publique... etc. ; ces droits pourraient constituer ainsi une manière de vanne dans la circulation des richesses dont ils régulariseraient la répartition.

Quoi qu'il en soit, seules les taxes autres que les droits de sortie ont pu se répercuter sur le coût de la vie et on constate qu'en fait cette répercussion a été insignifiante. D'une façon générale, en effet, les impôts dont il s'agit n'ont été majorés qu'en 1921 et dans des proportions relativement si faibles que leur action sur le prix de vente des articles de consommation peut être négligée. Il suffit de remarquer, pour fixer les idées à ce point de

vue que les droits à l'entrée — les plus fortement intéressés par les surtaxes — représentent avant 1921 environ 6.3 % de la valeur des marchandises importées et à l'heure actuelle à peu près 6.7 % de la même valeur : le décalage n'est donc pas supérieur à 0.4 % chiffre absolument négligeable.

C) En ce qui concerne la main-d'œuvre, il résulte d'enquêtes effectuées par l'Inspection du Travail que l'indice moyen des salaires des travailleurs — ouvriers d'art, manoeuvres, journaliers ; hommes, femmes, enfants — n'a pas varié de 1914 à 1916 et qu'à partir de 1917 cet indice s'enregistre comme suit :

1917	1918	1919	1920	1921	1922
—	—	—	—	—	—
114	149	151	168	205	210

Ici encore, il n'existe aucun parallélisme entre la hausse de la main-d'œuvre et celle du coût de la vie.

En définitive, pour analyser complètement le mécanisme de l'augmentation du coût de la vie à La Réunion, il faut rechercher en dehors du prix de revient des articles de consommation, certains facteurs de hausse.

Si l'on enregistre sur un graphique les prix de gros pratiqués sur place pour les produits du cru destinés à l'exportation dont les cours ont été depuis la guerre l'objet des variations les plus sensibles et les plus brusques — sucres, essence de géranium, rhums, tapiocas en grumeaux — on est frappé du parallélisme étroit qui existe entre la courbe obtenue et le graphique des indices du coût de la vie (1). Le complet ajustement de

(1) Nous avons fait figurer dans le bas du graphique annexé à la présente étude et en lignes pointillées les courbes des prix des denrées dont il s'agit.

ces deux courbes peut se rattacher à trois ordres de fait : 1^o existence d'un facteur agissant synchroniquement dans le même sens et avec une même énergie sur ces courbes ; 2^o action d'une de ces courbes sur l'autre soit du coût de la vie sur les prix des denrées d'exportation ; 3^o ou inversement de ces prix sur le coût de la vie.

Les deux premiers facteurs ne sauraient être retenus.

Le prix de nos principales denrées d'exportation ne dépend pratiquement que de la situation du marché extérieur. Sans doute, les cours des produits du cru sont dans une certaine mesure influencés par l'action des acheteurs de la place ; mais, cette action est limitée en étendue et en force, car elle n'intéresse qu'une partie relativement faible de la production — celle qui fait l'objet de transactions dans le pays — et parce que le jeu de la concurrence tend à l'annihiler et à rapprocher les cours locaux de ceux des marchés européens, qui en définitive absorbent les produits.

Or, nous l'avons vu, la situation du marché extérieur ne suffit pas à expliquer les oscillations du coût de la vie chez nous et il n'existe d'ailleurs aucune correspondance entre les indices de la Métropole et ceux de la Colonie, ni correspondance de temps, ni correspondance de grandeur ; en particulier les fortes oscillations ont précédé à La Réunion les mouvements à grande amplitude constatés en France.

Il reste donc que les variations des prix de nos denrées d'exportation ont contribué directement à provoquer les fluctuations du prix de la vie qu'on enregistre dans la Colonie. Pour expliquer la marche des indices, ce facteur est nécessaire et il paraît suffisant.

Si de l'ensemble nous passons au détail, une étude comparative de la courbe des prix des denrées d'exportation et de celle des indices du coût de la vie est encore part culièrement suggestive. La ligne des prix des den-

rées manifeste-t-elle une tendance à la hausse, aussitôt la ligne des indices s'élève : les perspectives de richesse qui s'ouvrent activent la circulation de la monnaie. Mais, si la ligne des prix se maintient quelque temps sur un palier élevé, on constate dans la ligne des indices des oscillations et parfois des chutes dues aux hésitations, aux craintes des intéressés, qui, le premier emballement passé, se réservent, incertains de l'avenir. D'autre part, pendant la période de grande perturbation (1920-1921), les lignes des prix des denrées forment une série d'angles aigus alors que les lignes des indices ondulent sur le plateau culminant ; on se souvient qu'à cette époque des illusions ont été assez longtemps entretenues sur notre place au sujet de la situation future des produits du cru à l'extérieur et il est probable que ces illusions ont contribué à soutenir la courbe des indices.

Au surplus, la subordination du coût de la vie aux cours des denrées d'exportation est confirmée par la situation du marché local, commercial et financier.

Le prix de la vie est avant tout fonction des quantités de produits offertes à la consommation et des moyens que possède le consommateur : il y a là des facteurs dont l'action est même en quelque sorte supérieure à celle du prix de revient des marchandises, puisque les débitants sont souvent amenés à vendre à perte.

Or, quelle est depuis la guerre l'étendue de l'offre des articles de consommation ? Laissons de côté la production agricole, pour laquelle il n'existe malheureusement pas de statistiques. Il est d'ailleurs certain que pendant les hostilités et encore à l'heure actuelle, le développement des cultures qui alimentent l'exportation a réduit le rendement des cultures vivrières et de l'élevage dans la Colonie et qu'à ce point de vue les disponibilités des consommateurs ont diminué.

Si l'on examine le mouvement des marchandises im-

portées, les constatations sont les mêmes. Alors qu'au cours des trois dernières années qui ont précédé la guerre, le tonnage annuel moyen introduit dans le pays n'était pas inférieur à 72.827 tonnes, le tonnage annuel maximum importé depuis l'ouverture des hostilités ne dépasse pas 56.475 tonnes.

Ainsi donc, de tous côtés l'offre a été réduite. Pour les produits du crû, qui ne fournissent que l'appoint de notre consommation, la réduction est inappréciable par suite de l'absence de statistique mais elle est certaine et ne semble pas d'ailleurs inférieure au déficit constaté à l'importation. Pour les produits importés qui forment la majeure partie de notre approvisionnement, il résulte des chiffres ci-dessus que la réduction est au moins de 30 %.

Si nous jetons un regard vers les moyens offerts aux consommateurs nous voyons que la circulation des billets de la Banque locale — monnaie qui n'a de pouvoir libérateur que dans la Colonie — a passé de 8.183.535 francs au 30 Juin 1914 à 13.363.210 francs au 30 Juin 1918 à 28.963.075 francs au 30 Juin 1920, 33.071.095 francs au 30 Juin 1921 et enfin à 32.545.710 francs au 31 Mai 1923.

Au demeurant, réduction de 30 % au moins des quantités de produits offerts aux consommateurs, augmentation dans la proportion de 1 à 4 des moyens de ces consommateurs. Cette situation aurait dû mathématiquement provoquer une hausse de $1 \text{ à } 4 \times \frac{3}{2}$ soit 6 du

prix de la vie, qui devrait en conséquence être six fois plus élevé qu'en 1914. Mais la vie échappe souvent à la précision des chiffres et si le coût de l'existence n'a pas atteint un tel niveau, c'est évidemment qu'une partie des billets émis n'est pas en circulation, c'est qu'il y a thésaurisation.

L'inflation du coût de la vie, génératrice de misères

et de ruines qui souvent n'apparaissent pas assez à la surface du corps social où elles sont noyées sous une richesse superficielle, semble, en définitive, tenir surtout à la rupture de la péréquation entre les quantités de produits présentées sur le marché, lesquelles ont été réduites et les moyens que possèdent dans l'ensemble les acheteurs, lesquels moyens ont augmenté.

Pour que la Colonie revienne à un état de choses plus normal, il faudrait soit que l'offre se multiplie soit que les moyens d'achat diminuent.

L'offre est liée surtout au mouvement d'importation et accessoirement à la production des denrées du crû qui vont à la consommation. Le mouvement d'importation dépend de la situation des marchés extérieurs, situation qui doit se modifier si l'on veut que le trafic s'intensifie. La production locale pourra sans doute être augmentée ; mais, étant donnée la place restreinte qu'elle tient dans la consommation, le sur-rendement n'aurait pratiquement aucune répercussion sur les prix, qui sont en fait à peu près uniquement réglés par les cours des produits importés.

Et les moyens du consommateur, faudrait-il pour les réduire, souhaiter une baisse des prix de nos denrées d'exportation ou encore bénir la thésaurisation, puisque l'une et l'autre réduisent la circulation monétaire ou enfin faudrait-il faire jouer au droit de sortie — le plus pratique après tout des impôts sur le revenu des producteurs — le rôle que nous avons indiqué plus haut, en l'appelant à coopérer à une meilleure répartition de la richesse ? Et comment concilier ces déductions avec la vieille théorie de la balance commerciale qui lie le bonheur matériel d'un pays à la survalorisation de ses exportations pendant que l'économie politique traditionnelle nous enseigne que la thésaurisation est un mal et le droit de sortie un impôt antiéconomique ?

Mais, « la guerre de 1914-1919, a dit un économiste
« (André Lebon, Problèmes économiques nés de la

« guerre) a créé un état de fait qu'aucune des formules, des traditions, et des lois en vigueur au siècle dernier ne saurait débrouiller... Qu'elle ait radicalement bouleversé les conditions économiques où vivait notre planète en 1914 : c'est désormais un lieu commun de le dire ; ce serait perdre son temps que de le démontrer... »

« N'en déplaise aux mystiques de l'économie politique, il a fallu et il faudra des moyens exceptionnels pour remédier à un état de choses aussi extraordinaire... »

Et tout récemment encore, un membre du parlement appelant la défiance de l'opinion sur nos vieux principes trop facilement érigés en dogmes économiques, écrivait :

« Ces dogmes sont à bien prendre de simples conceptions de l'esprit, une idéologie que les événements se sont empressés de démentir. Ils valaient dans des organismes sociaux, sains, normaux et en équilibre mais depuis la guerre, l'Europe est le manoir à l'envers. Tout ce qui était vérifié autrefois ne l'est plus aujourd'hui, et ces prétendus axiomes, que tout le monde répète sans aller au fond, sont sinon des sophismes, au moins des vérités périmées ».

HENRI GERARD

Contrôleur-rédacteur des Douanes,

Chef des Bureaux de la Direction



Indices du coût de la vie à La Réunion
de Juillet 1914 à Juin 1923

MOIS	Indices de La Réunion		Indices de la France
	Groupe ouvrier	Groupe bourgeois	
1914			
Juillet	100	100	} 100
Août	106	102	
Septembre	107	103	
Octobre	109	104	} "
Novembre	113	106	
Décembre	117	110	
1915			
Janvier	117	111	} 110
Février	117	110	
Mars	119	113	
Avril	123	114	} "
Mai	123	115	
Juin	122	115	
Juillet	123	115	} 123
Août	124	115	
Septembre	123	116	
Octobre	124	116	} "
Novembre	126	117	
Décembre	126	117	
1916			
Janvier	130	121	} 133
Février	131	121	
Mars	141	124	
Avril	141	124	} 137
Mai	143	125	
Juin	147	127	
Juillet	146	127	} 142
Août	147	128	
Septembre	147	129	
Octobre	146	128	} 146
Novembre	148	128	
Décembre	155	130	

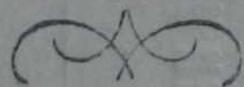
MOIS	Indices de La Réunion		Indices de la France
	Groupe ouvrier	Groupe bourgeois	
1917			
Janvier	162	140	} 154
Février	158	139	
Mars	163	141	
Avril	169	144	} 171
Mai	171	145	
Juin	175	146	
Juillet	174	146	} 184
Août	176	148	
Septembre	179	149	
Octobre	184	151	} 200
Novembre	191	157	
Décembre	208	165	
1918			
Janvier	236	200	} 212
Février	247	201	
Mars	247	205	
Avril	252	206	} 223
Mai	255	209	
Juin	256	208	
Juillet	249	205	} 244
Août	260	208	
Septembre	253	208	
Octobre	251	223	} 260
Novembre	247	222	
Décembre	251	223	
1919			
Janvier	257	234	} 279
Février	253	233	
Mars	255	233	
Avril	257	234	} 294
Mai	261	235	
Juin	258	236	
Juillet	261	240	} 289
Août	276	242	
Septembre	280	245	
Octobre	272	241	} 302
Novembre	276	243	
Décembre	285	249	

MOIS	Indices de La Réunion		Indices de la France
	Groupe ouvrier	Groupe bourgeois	
1920			
Janvier	371	302	} 320
Février	393	307	
Mars	397	315	
Avril	406	318	} 380
Mai	450	345	
Juin	454	355	
Juillet	444	348	} 389
Août	459	355	
Septembre	460	357	
Octobre	435	347	} 451
Novembre	443	353	
Décembre	459	356	
1921			
Janvier	433	344	} 430
Février	415	338	
Mars	384	329	
Avril	369	321	} 364
Mai	372	321	
Juin	366	315	
Juillet	355	310	} 352
Août	354	309	
Septembre	360	310	
Octobre	352	307	} 350
Novembre	354	309	
Décembre	353	309	
1922			
Janvier	352	316	} 324
Février	349	317	
Mars	344	313	
Avril	345	312	} 316
Mai	347	309	
Juin	329	299	
Juillet	325	297	} 313
Août	318	293	
Septembre	323	295	
Octobre	317	296	} 315
Novembre	315	299	
Décembre	328	309	

MOIS	Indices de La Réunion		Indices de la France
	Groupe ouvrier	Groupe bourgeois	
1923			
Janvier	349	322	} 332
Février	368	323	
Mars	378	329	
Avril	385	334	} 339
Mai	367	325	
Juin	350	316	

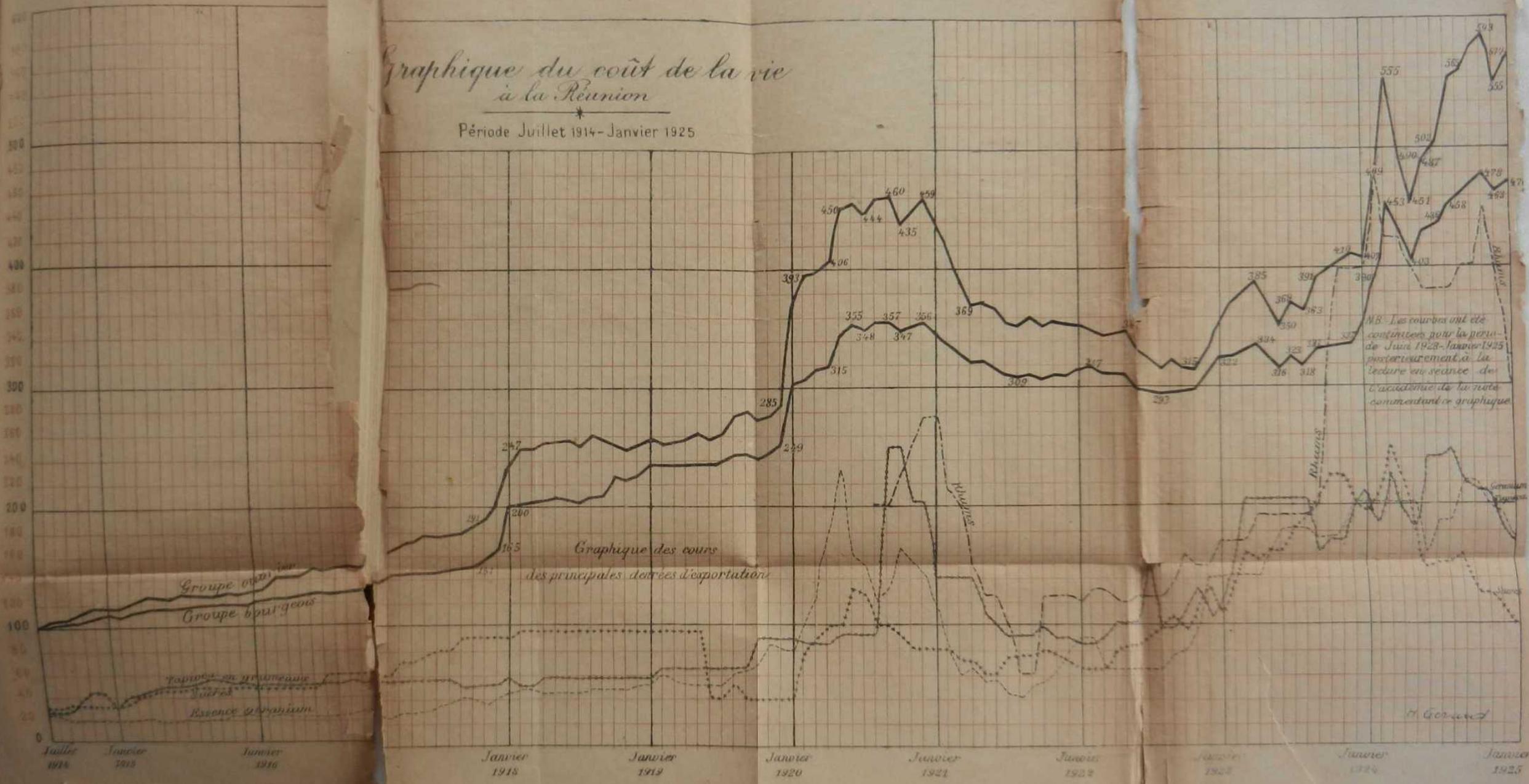
Pour compléter le tableau ci-dessus nous donnons les indices relatifs à la période Juillet 1923 — Octobre 1924.

Juillet	369	323	} 351
Août	363	318	
Septembre	391	331	
Octobre	399	332	} 375
Novembre	402	334	
Décembre	410	337	
1924			
Janvier	407	353	} 401
Février	469	390	
Mars	555	453	
Avril	490	430	
Mai	451	403	
Juin	487	428	
Juillet	502	436	
Août	555	453	
Septembre	565	458	
Octobre	585	469	



Graphique du coût de la vie à la Réunion

Période Juillet 1914 - Janvier 1925



NB - Les courbes ont été continuées pour la période de Juin 1923 - Janvier 1925 postérieurement à la lecture en séance de l'Académie de la note commentant ce graphique

M. Goussier

Graphique du coût de la vie à la Réunion

Période Juillet 1914 - Janvier 1925

